

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022



Désignation de l'école francophone de Stony Plain

Conformément à la Politique 1.15 – Désignation des écoles du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN), le Conseil élu doit désigner l'école francophone de Stony Plain comme école confessionnelle ou non dans sa première année. Afin de démarrer ce processus, le CSCN doit établir un processus de consultation avec ses parties prenantes. L'administration a présenté un processus pour recueillir des commentaires de ses parties prenantes qui a été approuvé par le Conseil élu lors de sa réunion.

Afin de recueillir des commentaires de la communauté scolaire, les parents ayant au moins un enfant inscrit à l'école francophone de Stony Plain seront invités à une session d'information afin de poser leurs questions le 2 novembre. Un vote se fera électroniquement par les parents entre le 7 et le 11 novembre. Le vote sera limité à un vote par foyer inscrit à l'école.

Les parents, membres du personnel et membres de la communauté seront aussi invités à partager des commentaires et des questions par écrit à designationsp@centrenord.ab.ca jusqu'au 4 novembre.

Par la suite, les résultats du processus seront présentés au Conseil élu pour une décision à leur réunion ordinaire de novembre.

Comité des finances

La dernière rencontre du comité des finances a eu lieu le 7 septembre pour discuter d'une mise à jour au budget à la lumière des ajustements de certains facteurs du manuel de financement scolaire annoncés par le gouvernement provincial le 18 août dernier.

Un rappel qu'à une réunion extraordinaire le 8 septembre, le Conseil élu a adopté cette mise à jour au budget. Une lettre du président du Conseil élu a été envoyée le 9 septembre à la ministre de l'Éducation demandant des gestes concrets pour soutenir le CSCN avec les coûts du transport et l'actualisation du plan d'immobilisations qui continuent à poser des défis significatifs pour le CSCN.

Comité de gouvernance et des politiques

Le comité de gouvernance et des politiques a eu une rencontre le 12 septembre afin de réviser les politiques identifiées sur le plan de travail du Conseil élu et afin de considérer la question déléguée par le Conseil élu sur le comité de communication et promotion. Le comité a révisé les politiques 1.2 à 1.10, 2.0 et 3.0

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022



et a fait des recommandations au Conseil élu afin d'éliminer le Comité de communication et de promotion et de mettre à jour les politiques suivantes :

- 1.2 - Pouvoirs et responsabilités du Conseil catholique élu;
- 1.5 - Code de conduite;
- 1.8 - Rôle de la présidence;
- 1.10 - Structures des comités;
- 1.12 - Rémunération des conseillers scolaires; et
- Le Règlement de procédure.

Les modifications proposées ont été adoptées en première lecture. La deuxième lecture des modifications aux politiques se fera à la réunion ordinaire du mois d'octobre. Les modifications proposées aux politiques sont sur le site Web du CSCN, sous [Politiques à adopter](#).

Rapport de surveillance – Politique 3.9 – Remplacement d'urgence de la direction générale

Le rapport de surveillance indique la conformité du directeur général quant aux limites établies par la politique 3.9 du Conseil élu. Le rapport présente un survol des mesures prises pour assurer que l'équipe-cadre du CSCN est au courant des principaux dossiers du Conseil élu et du CSCN. Le rapport présente aussi la séquence de remplacement du directeur général en cas d'absence imprévue.

Mise à jour des procédures administratives

Le Conseil élu a reçu la mise à jour de sept procédures administratives du directeur général. Les mises à jour font partie du travail continu du CSCN pour mettre à jour ses politiques et procédures, un processus entamé depuis quelques années.

- [A.6 – Pouvoirs et responsabilités sous la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée](#) : Cette procédure porte sur la délégation des pouvoirs et responsabilités sous la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée. La mise à jour de la procédure reprend le modèle adopté par le Conseil élu pour la délégation de pouvoirs à la direction générale, simplifiant significativement la procédure. La délégation de certaines responsabilités a été modifiée dans la mise à jour de la procédure qui fait en sorte que le directeur général délègue quelques responsabilités additionnelles à la personne assurant la direction des affaires corporatives.
- [B.6 – Conditions de travail du personnel non syndiqué](#) : La procédure administrative a eu une mise à jour majeure en avril 2021. Par conséquent, les changements sont principalement au niveau du format et la clarification

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022



du langage. Les changements plus substantiels sont la suppression de la référence au plan de pension du LAPP ou du REER, la suppression de références à l'évaluation et la supervision des employés non syndiqués qui seront incluses dans une nouvelle procédure administrative sur l'évaluation qui est en cours d'élaboration et la modification de la section sur la fin d'emploi afin d'aligner les attentes avec la Loi sur les normes de l'emploi (Alberta Employment Standards Code).

- [B.8 - Vérification des casiers judiciaires](#) : À la suite d'une mise à jour récente de la procédure administrative et en lien avec la mise en œuvre de la Loi 85, le CSCN a dû réviser son approche quant à la vérification des casiers judiciaires à chaque cinq (5) années. Le CSCN prévoyait initialement s'en tenir à des autodéclarations, mais cela ne sera pas possible pour les employés. Par conséquent, le CSCN sera responsable des frais associés à la mise à jour de la vérification de casier judiciaire à chaque cinq (5) ans pour ses employés.
- [C.3 – Nom des écoles du CSCN](#) : La mise à jour de la procédure administrative sur les noms des écoles du CSCN ajoute une section sur le processus pour le changement de nom d'une école existante, simplifie et clarifie le rôle du comité de choix du nom d'école, et ajoute des exigences pour les noms des écoles catholiques, conformément aux communications avec l'archevêque.
- [D.1 – Procédure d'achats](#) : La mise à jour de la procédure administrative est basée sur des procédures d'achat communément retrouvées dans d'autres conseils scolaires de l'Alberta et inclut des composantes des procédures d'achats existantes du CSCN (D-4030 et D-4030PA). La dernière révision des procédures du CSCN date de septembre 1996, par conséquent, la mise à jour de la procédure ajoute considérablement de détails aux procédures à suivre et inclut une grille d'autorisation des dépenses qui indique clairement les limites de dépenses des employés du CSCN.
- [E.1 – Transport scolaire](#) : La procédure E.1 sur le transport scolaire intègre toutes les anciennes politiques et procédures de la section transport dans une seule procédure administrative. Ce changement facilitera l'accès aux familles à de l'information nécessaire sur le transport et facilitera la tâche de l'administration pour garder à jour la procédure administrative. La procédure clarifie du langage, met à jour la procédure pour refléter la pratique existante et fait quelques autres changements mineurs.
- [F.2 – Utilisation des espaces du CSCN](#) : La nouvelle procédure F.2 reprend les composantes de l'ancienne politique F-6030 et F-6030-PA sur

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022



l'utilisation communautaire des écoles du CSCN. La procédure incorpore les grandes valeurs et lignes directrices de ces politiques/procédures et met à jour le fonctionnement des demandes de location d'espaces scolaires. De plus, la mise à jour accorde une plus grande importance à l'utilisation des espaces par des groupes communautaires francophones.

Les mises à jour sont disponibles sur le site Web du CSCN et en suivant les liens ci-dessus.

Inscriptions dans les écoles du CSCN

En date du 21 septembre 2022, le CSCN comptait environ 3871 élèves dans ses 20 écoles. Traditionnellement, les inscriptions fluctuent en septembre. Un rapport plus complet sera présenté lors de la réunion du mois d'octobre.

Transport scolaire

Comme c'est le cas dans plusieurs conseils scolaires dans la province, le CSCN éprouve des difficultés avec ses transporteurs pour assurer le service de transport scolaire aux familles. En date du 21 septembre, une quinzaine de routes accusent des retards importants de manière quotidienne. Les compagnies assurant le transport énumèrent la pénurie de chauffeurs, une économie compétitive et les délais de formation comme principales raisons pour les retards.

Au cours des derniers mois, le CSCN avait multiplié ses efforts auprès de ses transporteurs pour éviter les défis que nous rencontrons en ce moment. Entre autres, le CSCN avait revu tous ses trajets d'autobus, ajouté des systèmes de suivis de nos autobus plus efficaces, ajouté du personnel dans son équipe du service du transport et revu à la hausse nos ententes monétaires avec les transporteurs. À quelques jours de la rentrée scolaire, le CSCN avait reçu l'assurance de l'ensemble des transporteurs que la très grande majorité des routes avaient des chauffeurs. Rien ne laissait présager la situation actuelle.

Depuis le début de l'année scolaire, le CSCN a:

- placé des annonces pour les compagnies d'autobus pour recruter des chauffeurs;
- communiqué avec les ministères impliqués pour accélérer la certification des chauffeurs;
- ajouté du personnel dans certaines écoles pour pallier aux besoins de supervision en fin de journée;
- ouvert un service d'accueil académique dans certaines écoles élémentaires;
- consolidé des routes pour réduire la demande de chauffeurs; et

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives

POINTS SAILLANTS

DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022



- déplacé des routes vers d'autres transporteurs pour pallier aux défis de l'absence de chauffeurs.

En date du 21 septembre, les compagnies d'autobus indiquent au CSCN avoir des chauffeurs en formation qui pourraient éventuellement conduire les routes d'autobus du CSCN. Par contre, cela dépend nécessairement de la préparation des examens de conduite requis.

Le CSCN continuera à tiendra sa communauté au courant des suivis et entretemps et nous voulons rassurer nos familles que nous multiplions les efforts pour aider les compagnies à trouver des solutions durables. Nous les remercions sincèrement pour leur patience et collaboration.

Situation à Jasper

Le CSCN tient à remercier le personnel, les élèves et les familles de la région de Jasper pour leur collaboration dans les premiers jours d'école. L'école Desrochers a été victime de plusieurs pannes d'électricité au début septembre, tout comme la majorité de la municipalité. Le CSCN apprécie certainement le travail collaboratif de cette communauté pour assurer la continuité des services scolaires durant cette période.

Projets en cours

Les élèves des écoles Citadelle, À la Découverte et de Stony Plain sont maintenant dans leurs nouveaux locaux. Quelques petits ajustements sont en cours, ce qui est normal avec de nouveaux projets. Des meubles et des équipements sont encore en attente dans ces écoles, mais cela n'empêche pas le fonctionnement régulier de la programmation.

Le CSCN a aussi complété la phase de dessin pour la nouvelle école Claudette-et-Denis-Tardif. Les plans sont disponibles sur le [site Web de l'école ici](#).

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire du Conseil élu aura lieu le 26 octobre à 18 h à La Cité francophone.

ÉTIENNE ALARY
Président

JEAN-DANIEL TREMBLAY
Vice-président

GISCARD KODIANE
Vice-président, Conseil élu
catholique

STEVE DAIGLE
Conseiller catholique

ISMAÏL OSMAN-HACHI
Conseiller public

TANYA SAUMURE
Conseillère public

ROBERT LESSARD
Directeur général

GISÈLE BOURQUE
Directrice générale adjointe

ÉRIC DION
Directeur général adjoint

MARC LABONTÉ
Trésorier

LAURA DEVANEY
Directrice des affaires
corporatives